

**GENDARMERIE NATIONALE**

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

<i>Code unité</i> <b>04349</b>	<i>Nmr P.V.</i> <b>02743</b>	<i>Année</i> <b>2015</b>	<i>Nmr dossier justice</i>	<i>Nmr pièce</i> <b>01</b>	<i>N° feuillet</i> <b>1 / 1</b>
-----------------------------------	---------------------------------	-----------------------------	----------------------------	-------------------------------	------------------------------------

*Analyse et références*

<i>Affaire</i>	O.V.N.I observé le 24/10/2015 depuis la commune d' EYGALIERES (13)– M. et Mme	
<i>Références</i>	- Mail provenant du CROG-13 en date du 24/10/2015 dans lequel M. et Mme observé des lumières dans le ciel qu'ils qualifient d' O.V.N.I. - Protocole CNES/DGGN DCT/DA/2011-0005976-DGGN/DOE/SDDOP 30840. - MSG NMR/42972/GEND/DOE/SDAO DU 03 JUIN 2015.	dénoncent avoir

Le mercredi 11 novembre 2015 à 17 heures 15 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à \_\_\_\_\_ rapportons les opérations suivantes :

Nous procédons à l'enquête citée en référence et entendons Mme et M. \_\_\_\_\_ concernant les faits. Ils expliquent avoir regardé dans le ciel le samedi 24/10/2015 des lumières de différentes couleurs qu'ils pensent être des OVNI.....Cf pièces N° 02 -03

Des auditions recueillies et de l'exploitation de la vidéo fournie, il semblerait que les lumières observées par le couple soient des lumières provenant de faisceaux lumineux installés sur les bâtiments (ex : discothèque,...).

Des vérifications ont été entreprises auprès des Mairies de MOLLEGES (13) et d'EYGALIERES (13) mais n'ont pas apporté d'information supplémentaire.

Dont procès verbal fait et clos à \_\_\_\_\_, le 11 novembre 2015.  
L'enquêteur

*(DESTINATAIRES)*

*Date de clôture*

*Vu et transmis par :*

[ 1 ] - M le sous-prefet à ARLES - 13	13/11/2015	Vu et transmis par :  Le
[ 1 ] - GEIPAN à TOULOUSE - 31000	Signature(s)	
[ 1 ] - Archives		

Code unité 04349	Nmr P.V. 02743	Année 2015	Nmr dossier justice
---------------------	-------------------	---------------	---------------------

Nmr pièce 02	N° feuillet 1 / 2
-----------------	----------------------

## Analyse et références

Affaire

Le jeudi 29 octobre 2015 à 18 heures 10 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN**Sexe  
F**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour dans vos locaux suite à votre convocation. En effet, j'ai contacté le 17 samedi 24/10/2015 car il y avait des choses bizarres dans le ciel vers 20h30minutes. Je me trouvais dans la maison et mon mari fermait le portail. En rentrant dans la maison, mon mari m'a dit de venir vite à l'extérieur pour voir des ovnis. J'y suis allée. J'ai vu partir d'assez bas proche de la terre au niveau de la commune de MOLLEGES (13) en direction de l'est d' EYGALIERES (13), des lumières. J'en ai vu sept en même temps. Il s'agissait de lumières arrondies rougeâtres qui se déplaçaient progressivement vers le haut en diagonale. On aurait dit qu'il y avait une limite bien définie qu'elles ne dépassaient pas. Elles apparaissaient au niveau de MOLLEGES, elles étaient à distances égales, elles montaient plutôt doucement et elles disparaissaient.

**Question** : Y a-t-il eu d'autre témoin que votre mari ?

**Réponse** : Mon mari et moi étions ensemble. On a téléphoné également à mon gendre et ma fille avec leur enfant qui ont regardé le phénomène depuis leur domicile. Il s'agit de M et Mme  
qui habitent EYGALIERES (13).

Ils ont vu approximativement les mêmes choses que nous mais ils ne les voyaient que haut dans le ciel alors que nous les voyons au départ de MOLLEGES, assez bas.

**Question** : Avez-vous pris des photos des lumières que vous décrivez ?

**Réponse** : Mon mari a essayé d'en prendre mais on ne voit pas grand-chose dessus par contre il a fait des vidéos.

La personne entendueL'enquêteur

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

[ 1 ] - M le Sous-préfet à ARLES (13)

Signature(s)

[ 1 ] - Archives

Le

**Question** : Pouvez-vous nous décrire plus précisément les objets que vous avez-vu dans le ciel ?

**Réponse** : Il s'agit de lumières rougeâtres. Je voyais comme une balle de ping-pong éclairé mais je ne voyais pas de détail supplémentaire. La chose qui m'a choqué c'est que les lumières étaient les unes derrière les autres, à égale distance et elles montaient vers le ciel lentement et de manière régulière puis arrivaient à un certain point elles se dispersaient puis disparaissaient et d'autres réapparaissaient.

**Question** : Une fois qu'ils ont disparu de votre champs de vision, ont-ils réapparu une seconde fois ?

**Réponse** : Oui à plusieurs reprises.

**Question** : Pendant combien de temps avez-vous vu ce phénomène ?

**Réponse** : Ça duré environ 45min à une heure.

**Question** : Aviez-vous l'impression que les lumières se déplaçaient de manière répétitive ou en effectuant des mouvements géométriques ?

**Réponse** : Non pas vraiment. Il y avait à un moment une forme de triangle, formé par trois lumières rouges à égales distances.

**Question** : Nous vous présentons une image de lanternes thaïlandaises via le site GEIPAN. Les lumières que vous avez aperçues étaient-elles similaires ?

**Réponse** : Ca pouvait ressembler un petit peu à ça mais il n'y avait pas la lumière blanche à l'intérieur. Je ne pense pas qu'il s'agissait de lanterne car j'avais l'impression de voir des lumières téléguidées.

**Question** : Aviez-vous déjà vu ou déclaré avoir vu auparavant un phénomène de ce type dans le ciel ?

**Réponse** : Non jamais.

**Question** : Avez-vous quelque chose à ajouter ?

**Réponse** : Non. » »

Information à l'intéressée :

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A \_\_\_\_\_, le 29 octobre 2015 à 18 heures 35 minutes.

La personne entendue

L'enquêteur

## Témoignage de M<sup>me</sup>,

Samedi 24.10.15 vers 20 H 30 mon mari m'a prévenue de sortir  
dés suite, si je voulais voir des OVNIS.

Du bas de nos escaliers extérieurs, accédant au Nord de notre maison,  
j'ai vu, dans le ciel, plusieurs lumières rougeâtres, de formes arrondies.  
Elles apparaissaient vers Mollégès, en se suivant à distance égale  
les unes des autres. Visibles très bas, progressivement, elles s'élevaient.

Elles se dirigeaient (Nord/Sud) lentement, vers l'Est du village  
d'Égalières (contras - Mirador - St. Sixte), toujours visibles de chez nous.  
Arrivées à la verticale entre St. Sixte et le contras, elles s'éteignaient  
ou disparaissaient subitement, après s'être dispersées.

J'en ai compté jusqu'à sept à la fois. Mon mari huit.

J'en ai vu trois qui formaient un triangle avec 3 côtés égaux, leurs  
lueurs rougeâtres, visibles à chacun des angles, se sont éteintes.

J'ai téléphoné à notre fille qui habite à 30 mètres environ, au Sud Est  
de notre maison.

Avec son mari et son fils, ils ont pu les voir de chez eux, dans le ciel  
au Nord de la haie de cyprès située à une trentaine de mètres au Nord  
Est de leur maison.

Notre fille en a compté une dizaine. Elle nous a dit qu'il s'agissait  
peut être d'un lâcher de lanternes.

Mon mari a pris 3 photos et deux vidéos, sans espoir de capter quoi  
que ce soit.

C'était si bizarre que j'ai téléphoné au 17 pour signaler ce  
que nous voyions, avant que ce soit terminé.

Un Monsieur m'a dit que nous serions contactés à ce sujet.

---/---

2

Le 25 octobre une dame nous a téléphoné et nous a proposé de venir témoigner, le 29.10.2015 à 18H15, à la Gendarmerie et d'apporter les photos. Nous avons accepté ce RDV.

Motivé par cet appel, mon mari a enregistré ses prises de vues.

En regardant très attentivement, nous avons d'abord vu un minuscule point rouge que mon mari a pu agrandir.

En cherchant bien, il a trouvé d'autres points rouges.

A notre grande surprise, il y avait également d'autres points bleus et verts, qu'aucun de nous avait vu à l'œil nu.

J'espère que ces documents permettront de définir l'origine de ces objets volants.

Fait à

le 26.10.2015

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
04349	02743	2015	

Nmr pièce	N° feuillet
03	1 / 2

## Analyse et références

Affaire Jean Claude AGRANIER

Le jeudi 29 octobre 2015 à 18 heures 40 minutes.

Nous soussigné Gendarme .

Vu l'article L.421-1 du Code de la Sécurité intérieure

Nous trouvant au bureau de notre unité à ' rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

## IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN

Sexe  
M

## COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour dans vos locaux suite à votre convocation. J'ai pris connaissance de la déposition de ma femme.

**Question** : Que souhaitez-vous ajouter à la déposition de votre femme ?**Réponse** : Je tiens à préciser que je suis astigmatique donc je vois les choses floues. La déposition de ma femme me semble correcte. Les lumières venaient du Nord nord-ouest ce qui correspond à la direction MOLLEGES par l'endroit où nous étions.**Question** : Avez-vous pris des photos des lumières que vous décrivez ?**Réponse** : Oui, je vous les donne. Nous n'avons pas entendu de bruit et nous n'avons vu que des lumières rougeâtres mais lorsque qu'on regarde les photos, on observe des points rouges vifs mais aussi bleus et verts. Il s'agit de points minuscules sur les photos. Je trouve ça bizarre que lorsque nous regardions en direct les lumières nous ne voyons que des points rougeâtres et que sur les photos ils ressortent rouge vifs, bleus et verts.**Question** : Pouvez-vous nous décrire les mouvements des lumières ?**Réponse** : Il s'agissait de mouvement très lent. Je ne sais pas dire si les points montaient vers l'horizon ou s'ils avançaient vers nous. On aurait dit qu'en avançant très lentement dans notre direction, on les voyait disparaître quasiment toutes au même endroit.**Question** : Nous vous présentons une image de lanternes thaïlandaises via le site GEIPAN. Les lumières que vous avez aperçues étaient-elles similaires ?**Réponse** : Lorsqu'on regarde les lumières de loin elles pourraient ressembler mais de près ce n'était absolument ça.La personne entendueL'enquêteur

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

[1] - M le sous-préfet à ARLES (13)

Signature(s)

[1] - Archives

Le

**Question** : Avez-vous déjà vu ou déclaré avoir vu auparavant un phénomène de ce type dans le ciel ?

**Réponse** : Non jamais.

**Question** : Avez-vous quelque chose à ajouter ?

**Réponse** : Non. » »

Information à l'intéressée :

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A \_\_\_\_\_, le 29 octobre 2015 à 18 heures 55 minutes.

La personne entendue

L'enquêteur

## contenu du message

de "OVNI-France.fr" <contact@ovni-france.fr>  
à  
date 27/10/15 19:28  
objet Confirmation pour le formulaire de T&eacute;moignage d'OVNI-France.fr

Bonjour,

vous recevez cet e-mail de confirmation pour avoir rempli le formulaire de témoignage sur OVNI-France.fr

Il récapitule votre témoignage "champ par champ". Si il y a une erreur ou si vous souhaitez rectifier ce dernier. Répondez simplement à ce mail.

L'équipe d'OVNI-FRANCE.FR

-----  
-----

Nom :

MI :

EMAIL : j

PSEUDO :

DATE :

DEP :

LOCALISATION : EYGALIERES

HEURE : 20H15

DUREE : environ 15 minutes

TEMOINS : 5

VU : Des points lumineux

TEMOIGNAGE : Samedi soir, 24 octobre 2015 vers 20H15 à EYGALIERES (13810) alors que je revenais dans mon chemin de fermer mon portail à la route, j'ai vu dans le ciel plusieurs points lumineux de couleur rougeâtre (environ 8). Par rapport à ma position, ils étaient en direction du Nord/Nord-Ouest, dans la direction du village voisin de Mollégès. J'ai appelé mon épouse pour voir ces points lumineux, qui avaient l'air de se déplacer lentement en silence. Mon épouse a appelé notre fille et notre gendre, ils habitent à 50m environ de chez nous. Ils ont vu de chez eux, avec notre petit fils, les mêmes points lumineux. J'ai pris des photos et deux video, mais voyant le résultat nul sur l'écran de mon appareil je n'ai pas insisté. L'observation a bien duré une dizaine de minutes. Au bout d'un certain temps, certains points lumineux disparaissaient comme par extinction.

J'ai quand même chargé ces clichés et video sur mon ordi et ouverts sur le logiciel de photos. Ma fille a pensé peut être à des lanternes éclairantes que certains laissent s'échapper dans l'air! Nous avons été surpris de constater qu'en augmentant la luminosité et le zoom de l'application photo, on a constaté la présence de points rouges, verts et bleus sur les deux photos!

Sur les video, mon petit fils (14 ans) m'a fait remarquer qu'en faisant des marches/arrêts très rapprochés, on apercevait des points rouges qui semblaient se déplacer suivant la verticale vers le haut! Nous allons faire une déposition à la gendarmerie.

URL VIDEO :

-----